

27.11.2003 – 11:00 Uhr

Société suisse des pharmaciens: La "pilule du lendemain" sans ordonnance - un an après

Berne-Liebefeld (ots) -

La contraception d'urgence ou "pilule du lendemain" est remise sans ordonnance dans les pharmacies suisses depuis une année. L'université de Bâle a réalisé une étude pilote dans quatre grandes pharmacies à Zurich et Berne. Le premier bilan est positif, mais il laisse apparaître la nécessité de renforcer les mesures de communication.

Outre la sécurité de la femme concernée, le facteur le plus important pour la contraception d'urgence est celui du temps. En effet, pour être efficace, celle-ci doit être administrée le plus tôt possible. Ainsi, les autorités suisses ont décidé d'autoriser en octobre 2002 la remise sans ordonnance de la nouvelle "pilule du lendemain" dans les pharmacies suisses. L'étude pilote réalisée par l'université de Bâle dans quatre grandes pharmacies de Zurich et de Berne permet une première évaluation. Elle sera suivie d'une enquête à plus grande échelle.

Remise sans ordonnance: méconnue du public

Près de 140 femmes venues demander la contraception d'urgence ont répondu à un questionnaire anonymisé. Pratiquement la moitié d'entre elles ne savaient pas avant "l'incident" que la "pilule du lendemain" était remise sans ordonnance à la pharmacie. Les femmes qui en avaient connaissance avaient été informées par une amie (31%), les médias (22%) ou à l'école (10%). Deux tiers d'entre elles ont dit s'être adressées à la pharmacie parce que l'accès à la "pilule du lendemain" y était facile et rapide. Les raisons invoquées ont été pour 69% un problème de préservatif et pour 13% un oubli de pilule. La moitié des femmes interrogées étaient conscientes que la contraception d'urgence n'est pas un moyen de contraception à prendre régulièrement. Elles ne pensaient pas recourir à nouveau à la contraception d'urgence. Celles qui la réutiliseraient ne le feraient qu'en cas d'urgence (77%).

Conseils et services plébiscités

Une large majorité de femmes ont attribué la note maximale aux conseils et au service de leur pharmacien. La discrétion, l'ambiance sympathique de l'entretien et la qualité des informations reçues ont été particulièrement appréciées. Entre 3 et 10% des femmes interrogées ont exprimé des réserves au niveau de l'information sur la contraception régulière et les maladies sexuellement transmissibles. Ces points feront l'objet d'une publication dans le journal professionnel des pharmaciens. En outre, la Société suisse des pharmaciens publiera un article d'information dans le magazine *astrea* de décembre remis gratuitement à la clientèle des pharmacies.

Remise sans ordonnance en pharmacies : accès plus rapide

Dans le cadre de la remise de la "pilule du lendemain", les pharmacies collaborent étroitement avec les médecins et les centres de planning familial. 12% des participantes à l'étude pilote ont été adressées à un médecin et 8% à un centre de planning familial ; il s'agissait le plus souvent de jeunes femmes de moins de 16 ans. Christa Spycher, médecin dirigeant au centre de planning familial de l'hôpital de l'Île à Berne encourage cette remise sans ordonnance de la "pilule du lendemain" dans les pharmacies. "Il est très important que les femmes qui ont besoin de la pilule du lendemain puissent se la procurer rapidement et simplement. Le facteur temps joue en effet un rôle décisif: en prenant rapidement la pilule après le "pépín",

on améliorera son effet et on évitera une grossesse non désirée (ou même une interruption volontaire de grossesse)", rappelle-t-elle.

Des conditions claires

Swissmedic, Institut suisse des produits thérapeutiques, a posé certaines conditions pour la remise sans ordonnance : la remise de la contraception d'urgence doit être précédée d'une évaluation de la situation et d'un entretien personnel de la femme concernée avec le pharmacien. Au cours de cet entretien, le pharmacien évaluera les risques possibles. Au besoin, la femme sera adressée à un médecin ou un centre de planning familial.

La contraception d'urgence: ce qu'il faut savoir

La "pilule du lendemain" à base de lévonorgestrel est une contraception d'urgence efficace. Elle a moins d'effets indésirables que les anciens produits. Prise dans les 72 heures suivant un rapport sexuel non ou mal protégé (le plus tôt étant le mieux), elle permet de diminuer fortement le risque d'une grossesse non désirée. Il ne faut pas confondre la "pilule du lendemain" avec la pilule abortive car elle ne peut interrompre une grossesse déjà en cours. Elle ne convient pas non plus comme moyen de contraception régulier. Car l'efficacité de la pilule "classique" est incomparablement meilleure.

Vous trouvez ce communiqué ainsi que les détails de l'étude (en allemand) sur le site www.pharmagate.ch sous Infos, Médias

Contact:

SOCIÉTÉ SUISSE DES PHARMACIENS

Marcel Mesnil, secrétaire général

Stationsstrasse 12

CH-3097 Berne-Liebefeld

Tél. +41/31/978'58'58

Fax +41/31/978'58'59

E-Mail: sav@sphin.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004115/100469475> abgerufen werden.